

**Permanences :**  
Lundi 13h à 17h  
Jeudi 13 h à 17 h  
☎ 03 84 81 01 21  
Et sur RDV auprès du Maire  
☎ 06 37 21 85 38  
[mairie.romain.39@wanadoo.fr](mailto:mairie.romain.39@wanadoo.fr)



# MAIRIE de ROMAIN

## Procès-verbal du Conseil Municipal Séance du 15 septembre 2022

Présents : Mmes Aurélie CHANCENOTTE, Julie GRUET, Marie CHANCENOTTE,  
Mms. Robert GRUET, Gérard GRENOT, Alain BELOT, Patrice CHANCENOTTE

Absent excusé : Johann THERY

Secrétaire de séance : CHANCENOTTE Marie

18h39

### **Délibération N° 027/2022 : Taxe foncière 2023**

Mme le Maire expose que la taxe foncière 2023 sur le non-bâti et le bâti doit être voté avant le 31 septembre. La commune est au-dessus de la moyenne départementale pour le bâti, et le non-bâti elle est en-dessous de la moyenne. Mme le Maire propose de ne pas augmenter ces taxes cette année.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **Délibération N° 028/2022 : Taxe d'aménagement 2023**

Mme le Maire expose que la taxe d'aménagement 2023 doit être votée avant le 31 septembre 2022. Actuellement la commune est à 4%. Le CCJN va percevoir 0.1% sur notre assiette de 4%, et l'Etat 3% de notre assiette. Mme le Maire propose de rester 4%, étant donné que la commune n'est pas loin du montant maximum de 5% et demande l'accord du conseil municipal pour signer la convention avec la CCJN.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité et autorise Mme le Maire a signer la convention.

### **Délibération N° 029/2022 : Affectation de résultat**

Mme le Maire expose que la délibération concernant l'affectation n'étant pas assez précise, celle-ci doit être reprise en mentionnant le montant des virements qui vont être effectué en fonctionnement et en investissement sur le compte 002 et 1068. Le fonctionnement avec reprise des résultats 2020 : - 17 626.23 repris au 002 du BP 2022  
Investissement avec reprise des résultats 2020 : 184 319.69 repris au 1068 du BP 2022

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **Délibération N° 030/2022 : Passage à la M57**

Mme le Maire expose que le plan comptable des communes va passer du M14 au M57 en 2024 et que notre commune à la possibilité d'effectuer ce changement pour l'année 2023 et demande l'accord du conseil municipal pour effectuer ce changement.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **Délibération N° 031/2022 : Subvention de la classe découverte de Gendrey**

Mme le Maire fait part des demandes de subvention reçus de la classe de Gendrey qui va emmener 9 enfants de la commune et demande une participation de 40 euros par enfant pour un total de 360 euros. Mme le Maire propose d'accepter cette subvention.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### Informations diverses

- Cimetière en attente des retours de demande de subvention de la part du département et de la DETR.
- Devis chéneau Mairie : deux devis ont été reçus, le moins chère est celui de Mr MENETRIER Quentin pour un montant de 1 235 euros, les travaux seront faits fin début octobre.
- Logement communal : le logement serait susceptible de se libérer prochainement, il faudra certainement prévoir quelques travaux de rafraichissement.
- **Préparation des fêtes de fin d'année** : le Repas des anciens serait mélangé avec le repas des conseillers, le tout dans la salle des fêtes. Pour les enfants, un gouter sera organisé avec la visite du père Noël.
- Mr They nous a fait part de son souhait de ne pas reconduire son contrat d'entretien des espaces verts en 2023, des devis ont été demandés : Jura Nord, Mairot Jonathan, et CDEI. Au vu des devis, le conseil décide de travailler avec Mr MAIROT, le devis étant le moins élevé.
- L'école de Gendrey a besoin de la liste des enfants nés en 2020 présent sur la commune, afin de préparer la liste pour la rentrée 2023. L'Education Nationale part de ces données pour prévoir des ouvertures/fermetures de classes pour la rentrée 2023. Ces chiffres sont donc très importants pour le futur de notre école. Merci de prendre contact avec la Mairie.

#### **Préparation des fêtes de fin d'année :**

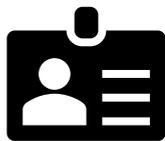


**Cette année, le Conseil Municipal a décidé de remplacer le colis des anciens par un Repas pour les personnes de plus de 70 ans qui seront informés par un coupon-réponse.**

**Pour les enfants, un gouter sera organisé avec la visite du père Noël.**

Fin de séance 19h45.

Mme le Maire  
CHANCENOTTE Aurélie



**La Mairie recherche un agent recenseur pour le début d'année prochaine, la prestation est rémunérée : merci de vous rapprocher du secrétariat de la Mairie si vous êtes intéressés.**



**La Mairie cherche également des volontaires afin de déterrer la haie du cimetière, merci de vous rapprocher du secrétariat pour plus de renseignement.**

Inscription au compte-rendu pour l'année 2023

NOM

PRENOM

ADRESSE

MAIL

TELEPHONE

SOUHAITE RECEVOIR LE COMPTE RENDU

- Par mail
- Papier